Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 7

Artikel: Cours caniculaires
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202009

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

43me ANNEE. — N° 7. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 18 février 1905

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction : rue Centrale, 6.
Administration : chez M. E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Les femmes d'Orbe.

Aujourd'hui 18 février a lieu, au Casino d'Orbe, la première représentation de *Sur la grand'place*, la pièce de MM. Jean Mézel et Charrey. Cette œuvre représente des scènes du temps de la Réforme. Ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture des Chroniques du banderet Pierrefleur, la vie à Orbe ne manquait pas de couleur à cette époque-là.

Nous extrayons ce qui suit de l'intéressante étude publiée par M. René Morax dans les *Anciennetés du Pays de Vaud*, de M. Alfred Millioud, année 1901. Les passages entre guillemets sont du Pierrefleur.

...On se représente l'agitation causée dans la calme châtellenie d'Orbe par les enseignements nouveaux. Orbe était fière de ses sept églises; elle comptait plusieurs confréries religieuses; l'hôpital, alimenté par de nombreuses donations pieuses, prospérait dans les mains du clergé... Les enseignements révolutionnaires des prédicants mettaient en déroute toutes les traditions du passé. Cette rénovation allait au plus profond des institutions sociales. Aussi, en ce temps où les passions, même dans le Pays de Vaud, étaient violentes, la nouvelle doctrine déchaîna à Orbe de véritables soulèvements populaires.

Orbe était encore sous le coup du scandale causé par l'interruption du grand Christophe Hollard, « suspect d'hérésie ». Il avait interpellé en plein office le père Juliani, que son zèle avait emporté à médire des prêtres luthériens. « Donc, sur ce, je vous laisse à penser le grand bruit et tumulte du peuple et des assistans. »

Les femmes, « toutes d'un même vouloir et courage », se jetèrent sur l'audacieux interrupteur, « le prindrent par la barbe, la luy arrachant et luy donnant des coups tant et plus; elles le dommagèrent par le visage, tant d'ongle que autrement, ensorte que finalement si on les eust laissé faire, il ne fust jamais sorti de l'église, qui eust été grand profit pour le bien des bons catholiques ». Les dames d'Orbe, comme celles d'Aigle, étaient alors de fortes gaillardes, dont les prédicants connurent trop souvent les rudes arguments.

Le châtelain avait fait mettre en prison l'auteur du scandale. Mais le maître d'école, Marc Romain, et la mère de Christophe allèrent avertir le bailli bernois à Echallens, qui vint promptement à Orbe et tira de prison le « bon preudhomme » pour mettre « en son lieu le dit frère Michel Juliani ».

Le peuple attendit sur la place le maître d'école pour le jeter à la rivière : « En ces devis le maistre d'eschole arriva, passant par devant le dit populaire, joyeux comme s'il eust gagné mille escus, espérant d'avoir fait un chef d'œuvre. Or, le populaire fort triste voyant le dit maistre venant ainsi joyeusement, le commencèrent à montrer l'un à l'autre, disant : « Le voilà ! » Et tous commencèrent à crier : « Magister, venez ici ! » Luy voyant le tumulte du peuple eust peur et prinst la fuite, et le peuple apprès le poursuivant jusqu'à l'église de la ville, dans laquelle le dit maistre d'eschole prist son refuge. Mais les femmes qui estoyent à l'église, à cause du *Salve Regina* qui se disoit là journellement à cinq heures après midi, accoururent à lui et le prindrent par les cheveux, le jetant par terre, en sorte que je qui voyois les affaires, me pensois qu'il ne sortiroit jamais qu'il ne fust mort. »

Pendant ce temps, les dames de la ville essayent d'attendrir le bailli pour qu'il relâchât le frère Juliani. « Et en son chemin va rencontrer les dames et bourgeoises de la ville, qui toutes l'attendoient au milieu de la rue, et toutes s'en vont jeter à genoux avec grandes larmes, demandant miséricorde pour le beau Père, le suppliant de vouloir le remettre en liberté. »

La ville tout entière avait pris fait et cause pour le prêtre, lorsque, le dimanche suivant, après vêpres, on vit monter en chaire un homme petit et roux, à l'allure intrépide, à la parole impétueuse et abondante. Ce prédicateur, amené par messieurs de Berne, c'était Farel, l'apôtre de la doctrine nouvelle. Un moment interdits par « son audace présomptueuse », les fidèles, indignés, se mirent à crier, à siffler, « l'appelant chien, mastin, hérétique, ensorte que l'on n'eust pas ouy Dieu tonner, et n'entendoyent aussi chose qu'il dit. » Si grande était la fureur populaire, que les femmes attendirent sous la conduite d'Elizabeth Reyff, la Fribourgeoise, le dit Farel au milieu de la rue « et le vont prendre par la robe et si dolcement qu'elles le firent chanceler à terre ». Il fallut l'autorité d'un catholique, Pierre de Gléresse, pour tirer de leurs mains le réformateur.

Cours caniculaires. — C'était pendant les chaleurs de l'été dernier.

L'inspecteur des écoles arrive un après-midi à R... Il entre dans la classe et trouve maître, élèves, profondément endormis.

Il s'approche de l'instituteur, lui frappe doucement sur l'épaule : « Que faites-vous là, je vous prie? » demande-t-il.

— Des exercices de pensée, monsieur l'inspecteur.

Paix finale. — Un vieux monsieur se pavane dans un bal et, par ses prétentions surannées, attire l'attention de quelques dames.

— Hé! hé! il se défend bien, fait une de ses amies.

— Oui, riposte une autre dame, mais on ne l'attaque plus.

Monsieur le régent.

C'est un excellent homme que notre régent, encore qu'il conserve quelque pédanterie et lutte contre les progrès modernes que, parfois, il qualifie de dangereux. Mais il est sans morgue et n'a pas, en son âme de régent, la moindre parcelle d'amertume. Il n'est plus jeune et aurait droit à sa retraite, mais sa mission pédagogique lui plaît; il sent que loin de son école, la nostalgie l'envahirait semblable à un heimveh douloureux et, qui sait, mortel, peut-être. Et puis, il est encore robuste, droit et ferme. Il fend lui-même son bois pour l'école et pour lui. Il bêche son plantage, porte le fumier et se trémousse « qu'un diable ». Les gens du village disent : « c'est un rude corps ». Le ministre l'a en estime pour ses qualités morales et le capitaine de pompe (une grosse nuque) l'a en admiration pour ses qualités physiques. Or, comme ces deux personnages ont l'oreille des habitants, c'est dire que le village estime et admire, à la fois, le régent.

Par exemple, il n'aime ni les romanciers, ni les journalistes, ni les beaux-arts. Un peintre, à ses yeux, est encore une espèce de bohême, criblé de dettes, propre à rien, railleur, moqueur, buveur, fumeur, joueur, coureur de guilledou et d'abbayes... Un vilain sire, quoi. Et lorsque, tranquillement, je lui cite des artistes connus, des peintres, des écrivains, des rédacteurs du pays, qu'il connaît lui-même aussi et que, sans doute, il apprécie, mes paroles n'arrivent pas à le convaincre. Au contraire, il déclare que « ces messieurs sont des exceptions », et ajoute, non sans malice :

— Tu sais que l'exception confirme...

— ..... la règle.

— C'est parfait.

D'où lui vient ce dédain pour les artistes? Je l'ignore, mais il les enveloppe dans le même linceul que les socialistes et il fait bon marché de tout. Cependant, au fond, au tréfond de lui-même, ce brave homme est plus socialiste, peut-être, que vous et moi. Il professe pour les « riches fainéants » un mépris qu'il ne cherche pas à dissimuler, et voue les avares à toutes les géhennes. La charité, que les économistes considèrent comme inutile et parfois malfaisante, et qui consiste à nourrir les pauvres, ne l'encolère pas. Il sait que nombreux encore sont ceux qui veulent travailler et ne trouvent pas. Jamais un miséreux ne frappe en vain à sa porte, et il y a toujours dans le buffet un morceau de pain et une goutte de soupe pour qui les veut manger à la cuisine. Car monsieur Raidillon n'admet pas qu'on donne au passant son aumône comme on jette un os à un chien et il se permit, un jour, de tancer vertement un de ses anciens élèves, juge à cette époque et considérablement fortuné, parce que ce magistrat avait laissé un pauvre manger les restes du repas, assis sur la chaussée, à la vue des gamins curieux et des femmes babillardes.

Comme notre syndic, M. le régent est, en politique, radical dévoué. Il lit la *Revue* et jamais la *Gazette*. « Qu'y trouverai-je? »

En revanche, toutes les fois que Blanchard, notre agent de police apporte un projet de loi ou pièce quelconque se rattachant à une votation prochaine, M. Raidillon l'étudie avec un soin particulier et, croyez que le *oui* ou le *non* qu'il glisse dans l'urne est singulièrement motivé. En ce cas-là, j'imagine que l'opinion de son